

SAM ET LES AUTRES.... DES " NEMS" (Non Entrée en Matière)

[Menu](#)

« ...**Je ne sais pas où loger.** J'ai encore un tout petit peu d'argent, de quand on m'a donné la dernière assistance avant de me sortir. Le soir je vais dans les bars, là où on peut entrer, parfois je reçois un verre d'eau, parfois rien. Le matin tôt, je m'achète un billet de bus, je prends le premier bus, pour dormir. Je m'installe pour dormir jusqu'au terminus. Chaque matin. Peut-être que vous me verrez. Je m'appelle Sam. »

C'était à une soirée-débat en juin dernier. Un public consterné des nouveaux durcissements fédéraux. Quelques requérants avaient accepté de venir aussi. Il a pris la parole tard, après qu'on ait demandé plusieurs fois « est-ce qu'une des personnes qui a une « NEM » aimerait nous expliquer comment ça se passe pour elle ? ». Après, il y a eu un grand silence. Personne n'a osé demander : « qu'est-ce que vous mangez ? », ni « qu'allez-vous faire quand vous n'aurez plus d'argent pour le bus ? ».



Elles sont trois. **Une femme d'environ quarante ans, et ses filles de 17 et 15 ans.** Elles ont reçu un ticket pour l'aide d'urgence, quelques nuits dans l'abri PC ouvert pour les « NEM ». Le soir, il y a à souper. La nuit se passe, secteur hommes, secteur femmes, la ventilation tourne. Le matin, toilette au lavabo, petit déjeuner, puis dehors : la journée à la rue. Elles ne parlent pas un mot de français, l'aînée a gardé de l'école quelques phrases d'anglais. Tout le jour à la rue : comme elles ne savent pas où aller, elles restent devant la porte de l'abri PC. Jusqu'au soir. Souper. Nuit. Petit déjeuner. Puis ça recommence : dehors, la journée à la rue. Elles doivent quitter la Suisse par leurs propres moyens. Mais ne savent pas par où commencer. Une issue à l'attente : l'autorité chargée d'exécuter le renvoi a pu leur obtenir des documents de voyage. Les formalités pour leur renvoi sont presque achevées.



« ...De temps en temps, je vais loger à l'abri PC. Avant, j'avais un appartement. J'ai laissé quelques affaires chez un ami, mais quelqu'un a emporté certains objets. Je cherche quand même un travail, même si ce n'est pas permis. Je ne veux pas rester à ne rien faire. Je ne sais pas où laisser mon petit sac d'habits. L'autre jour, à l'abri PC, des effets ont été volés. Ma nationalité n'est pas reconnue, je ne sais même pas où on veut me renvoyer. »



Il y a un an, ils logeaient dans un des abris PC ouverts pour des requérants d'asile, parce qu'il n'y avait plus de place dans les Foyers, parce que ceux qui en auraient eu le droit ne trouvaient pas d'appartements. Puis, des gens sont partis, ou ont été expulsés, ou mis à la rue ; des places se sont libérées dans les Foyers, et les abris PC de la région ont fermé. Parmi ceux qui y logeaient, certains se sont retrouvés à la rue, parce que leur « décision de Non-Entrée en Matière – NEM » était « entrée en force ». Dans la région, les groupes de bénévoles continuent à préparer un repas par semaine. Y viennent des requérants, et de ces personnes NEM pour qui c'est un contact, une occasion de rencontre, un lien avec des amis, des personnes connues, un jour à espérer. « Garder un contact, c'est éviter de devenir asocial », dit un bénévole. Comment font-ils le voyage, on ne sait pas. Ce n'est pas légal de les aider, on le sait. Mettre quelqu'un à la rue, mettre quelqu'un dans l'illégalité, c'est devenu légal. Mettre quelqu'un hors relation, aussi ?

● [Un NEM c'est...](#)

● [Les NEM à Soleure](#)

● [Retour à Témoignages](#)



Service Communautaire de la Planchette

L'Appart'1741 – Aigle – Chablais – Suisse